

**FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 22 000 000 EUROS**

**41 RUE DU CAPITAINE GUYNEMER
92400 COURBEVOIE**

**RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

BOREL et Associés

Sociétés de Commissariat aux Comptes inscrites à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
17 rue Louis Guerin 69626 VILLEURBANNE

Cabinet ESCOFFIER

40 rue Laure Diebold 69009 LYON

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2017

Aux Actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2017**, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Evaluation des goodwills**

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et de ce fait à reconnaître des goodwills en consolidation. Dans les comptes consolidés clos au 30 septembre 2017, les goodwills comptabilisés s'avèrent significatifs.

Tels que décrits dans la note 3.6.3.D « goodwills » de l'annexe aux comptes consolidés, « ils représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises lors de la prise de contrôle.

Conformément aux normes IFRS3 et IAS36, les goodwills ne sont plus amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie ».

A la clôture de chaque exercice, la direction s'assure, par le biais de tests de dépréciation réalisés au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie, que la valeur comptable de ces goodwills ne présente pas de risque de perte de valeur.

Des facteurs internes, tels que les décisions stratégiques prises ou des facteurs externes tels que l'évolution des environnements économiques, dans lesquels évoluent les activités identifiées, sont susceptibles d'affecter les rendements attendus.

Ces évolutions nécessitent une approche critique sur la pertinence des hypothèses retenues par la direction pour la détermination de ces valeurs ainsi que sur le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calculs. Nous avons considéré qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe en fonction des normes en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et nous avons notamment apprécié :

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport aux environnements économiques et financiers dans lesquels les activités testées opèrent ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les estimations opérationnelles de la direction ;
- la cohérence du taux d'actualisation retenu ;
- l'analyse de la sensibilité de la valeur des goodwills faite par la direction en fonction des variations des principales hypothèses retenues.

Nous avons contrôlé que les notes 3.6.3.D « goodwills » et 5.1 Note 1 « Immobilisations incorporelles et goodwills » dispensaient une information financière appropriée dans l'annexe comptable aux comptes consolidés.

4. VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

- ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS par l'assemblée générale du 31 mars 1994 pour le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et pour le Cabinet ESCOFFIER.

Au 30 septembre 2017, le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et la Cabinet ESCOFFIER étaient dans la 24^{ème} année de leur mission sans interruption. Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonction.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

- ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

- **Rapport au Conseil d'administration**

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 31 Janvier 2018

Les Commissaires aux Comptes inscrits

Cabinet ESCOFFIER



Serge BOTTOLI

Cabinet BOREL et ASSOCIES



Yves BOREL

3- COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

BILAN CONSOLIDE (En milliers d'euros)

BILAN ACTIF	Notes	30/09/2017			30/09/2016	30/09/2015
		BRUT	AMORT. ET DEPRECIAT.	NET	NET	NET
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	1	66 118	3 168	62 950	63 153	63 204
Immobilisations corporelles	2	12 257	8 018	4 240	1 792	1 651
Actifs financiers	3	3 009	3	3 006	2 960	3 127
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		81 384	11 189	70 196	67 905	67 983
ACTIFS COURANTS						
Stocks et en cours	4	12 844	1 586	11 258	12 457	11 254
Clients et autres débiteurs	5	41 879	669	41 210	39 154	40 228
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 782		1 782	1 407	1 469
TOTAL ACTIFS COURANTS		56 505	2 255	54 250	53 018	52 951
TOTAL ACTIF		137 889	13 444	124 446	120 924	120 934

BILAN CONSOLIDE
(En milliers d'euros)

BILAN PASSIF	Notes	AVANT REPARTITION		
		30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6	22 000	22 000	22 000
Réserves consolidées		52 339	50 074	46 740
Résultat net - Part groupe		2 100	2 019	3 692
CAPITAUX PROPRES -PART DU GROUPE		76 439	74 093	72 432
Participation ne donnant pas le contrôle				
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		76 439	74 093	72 432
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	2 986	4 102	4 033
PASSIFS NON COURANTS				
Passif d'Impôts différés	7	330	320	264
Passifs financiers long terme	9	2 196	600	1 293
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		2 526	920	1 557
PASSIFS COURANTS				
Passifs financiers court terme	9	1 726	1 578	2 045
Dettes fournisseurs et autres dettes	10	40 769	40 231	38 484
Dettes sur immobilisations	11	-	-	2 383
TOTAL PASSIFS COURANTS		42 495	41 809	42 912
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		124 446	120 924	120 934

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
(En milliers d'euros)

	Notes	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Chiffres d'affaires	13 et 14	180 635	183 368	183 221
Autres produits de l'activité			58	
Achats consommés		114 632	115 529	112 366
Charges de personnel		32 490	33 893	34 565
Charges externes		30 181	32 060	32 931
Impôts et taxes		1 700	1 862	1 945
Dotations aux amortissements et dépréciations		2 499	1 082	1 027
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis			-	-
Autres produits d'exploitation		3 439	3 655	3 583
Autres charges d'exploitation		- 300	- 396	- 521
Résultat opérationnel courant		2 272	2 259	3 449
Autres produits et charges opérationnels	15	- 29	- 1 033	- 51
Résultat opérationnel		2 243	1 226	3 398
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-
Coût de l'endettement financier brut		- 118	- 181	- 323
Coût de l'endettement financier net		- 118	- 181	- 323
Autres produits et charges financiers		- 11	1 038	632
Charge d'impôt	7	- 14	- 63	- 15
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Résultat net d'impôt sur les actifs non courants destinés à la vente		-	-	-
Résultat net		2 100	2 019	3 692
dont part revenant au Groupe		2 100	2 019	3 692
dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle				
Nombre d'actions		2 169 232	2 169 232	2 169 232
Résultat par action (€)		0,97	0,93	1,70
Résultat dilué par action (€)		0,97	0,93	1,70

Résultat net		2 100	2 019	3 692
Ecarts de conversion				
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		15	14	- 83
Ecarts actuariels PIDR		231	- 373	- 106
Réévaluation des immobilisations				
QP des gains et pertes des entreprises MEE				
Autres éléments du résultat global				
RESULTAT GLOBAL		2 346	1 660	3 503
dont part revenant au Groupe		2 346	1 660	3 503
dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDEE

(En milliers d'euros)

	Notes	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Résultat net consolidé		2 100	2 019	3 692
Quote part dans le resultat des sociétés MEE				
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence				
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		2 100	2 019	3 692
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Dépréciation du Goodwill				
- Amortissements des immobilisations	2	929	708	684
- Dépréciations sur immobilisations		160		
- Dépréciations sur actifs circulants	4 & 5	1 570	374	344
- Amortissements charges à répartir				
- Provisions pour risque et charges	8	173	643	1 005
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		2 831	1 725	2 033
Reprises sur amortissements et dépréciations				
- Reprises d'amort.et dépréciations	4 & 5	1 201	1 086	523
- Reprises de dépréciations financières				11
- Reprises d'amort.et dépréciations exeptionnelles	15	1 058	885	2 419
TOTAL REPRISES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		2 259	1 971	2 953
Produits de cession des immobilisations	15	114	18	60
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	15	89	6	81
Réévaluation immeuble de placement				
RETRAITEMENTS DES + OU - VALUES DE CESSIONS		25	12	- 21
CHARGE / PROFIT IMPOTS DIFFERES		10	56	10
SOUS TOTAL		2 657	1 817	2 803
SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT		-	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		2 657	1 817	2 803

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
(En milliers d'euros)

	Notes	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Résultat net consolidé		2 100	2 019	3 692
Amortissements et dépréciations		572	246	920
Plus ou moins values de cession	15	25	12	21
Impôts différés	7	10	56	10
Variation du besoin en fonds de roulement lié a l'activité		690	201	1 391
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		1 967	2 018	1 413
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1	199	238	1 861
Cessions d'immobilisations incorporelles	15	19		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2	3 140	566	279
Cessions d'immobilisations corporelles	15	12	18	
Acquisitions d'actifs financiers	3	129	371	233
Cessions d'actifs financiers	15	83	539	124
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions des filiales				
Variations dettes liées a l'acquisition des filiales			2 383	1 193
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D' INVESTISSEMENTS		- 3 354	- 3 001	- 3 442
Variation des autres fonds propres				
Variation des comptes courants		24	2 060	3 714
Nouveaux emprunts		2 899		
Remboursements d'emprunts		991	660	2 937
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		1 885	1 400	777
VARIATION DE TRESORERIE		498	417	- 1 252
TRESORERIE D'OUVERTURE		567	150	1 402
TRESORERIE A LA CLOTURE		1 065	567	150

LIBELLE	30/09/17	30/09/16	VARIATION
Placements de trésorerie	10	10	-
Disponibilités	1 772	1 397	375
Total actif	1 782	1 407	375
Concours bancaires	- 717	- 840	123
Total passif	- 717	- 840	123
Tresorerie Nette	1 065	567	498

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(en milliers d'euros)

	Notes	Capital	Reserves	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 30/09/2015		22 000	46 922	3 692	- 182	72 432	-	72 432
Changements d'estimation								
Affectation du résultat	8							
Opérations sur capital			3 692	- 3 692				
Dividendes versés								
Résultat de l'exercice	6			2 019		2 019		2 019
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
Juste valeur des instruments dérivés	10				14	14		14
Ecart actuariels PIDR					373	373		373
Variation de périmètre								
Autres variations								
Au 30/09/2016		22 000	50 614	2 019	- 540	74 093	-	74 093
Changements d'estimation								
Affectation du résultat	8							
Opérations sur capital			2 019	- 2 019				
Dividendes versés								
Résultat de l'exercice	6			2 100		2 100		2 100
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
Juste valeur des instruments dérivés	10				15	15		15
Ecart actuariels PIDR					231	231		231
Variation de périmètre								
Autres variations								
Au 30/09/2017		22 000	52 633	2 100	- 294	76 439	-	76 439

NOTE ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie. Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et sur la place de Luxembourg. Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement dans la distribution de fournitures de bureau et de mobilier de bureau ainsi qu'une activité d'imprimerie et de fabrication d'imprimés personnalisés par Internet.

2. BASE DE PREPARATION

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2017 sont établis en conformité avec les normes IFRS en vigueur dans l'Union Européenne.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a décidé d'utiliser le modèle de compte de résultat par nature issu de la recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2016, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, adoptés dans l'Union européenne dont l'application est obligatoire pour cet exercice et qui n'ont pas ou peu d'impact sur les comptes du groupe :

- Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers – Initiative Informations à fournir
- IAS 16 et 38 amendée – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements IAS 27 – Utilisation de la méthode de la MEE dans les états financiers individuels
- Amendements IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée pour les comptes consolidés 2017, les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur pour l'exercice considéré ou ceux adoptés par l'IASB mais pas par l'Union Européenne. Il s'agit de :

- IFRS 9 – Instruments financiers
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

L'application de ces normes et interprétations ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Date d'arrêté des comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2018.

3. METHODES COMPTABLES

A – CHOIX DES SOCIETES CONSOLIDEES

Les sociétés dans lesquelles la participation directe ou indirecte du Groupe est inférieure à 20 %, ne sont pas retenues en consolidation, ainsi que celles dont la consolidation ne présenterait pas un caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés, du fait de leur faible importance. Toutes les sociétés retenues sont intéressées directement ou indirectement à l'un des métiers du Groupe : imprimerie et arts graphiques, fourniture et équipements de bureau.

B – METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés par la méthode d'intégration globale comprennent les comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et ceux des filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif.

C – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences et des contrats clients acquis. Sont classés dans cette rubrique les marques et les logiciels à usage interne. Pour les logiciels, les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et la durée d'utilité retenue est de 1 an.

Les anciennes parts de marché constatées dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassées en goodwill (§. D) en tant qu'élément incorporel non identifiable par application des critères de reconnaissance de la norme IAS 38. Ils font l'objet de test annuel de dépréciation selon la méthode des DCF (*discounted cash-flows*) pour la détermination des valeurs d'utilité au niveau des UGT (distribution, imprimerie et magasins) selon la norme IAS 36.

D – GOODWILLS

Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises à la date de prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3, ces écarts de première consolidation sont affectés en priorité aux actifs et aux passifs identifiables des sociétés concernées, et sont amortis sur la durée de vie restant à courir des immobilisations lorsqu'ils sont affectés à des immobilisations amortissables.

Par application de la norme IFRS 3, les goodwills sont inscrits dans le poste « immobilisations incorporelles ».

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis. En contrepartie les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

IAS 36 « Dépréciation d'actifs », prescrit que ce test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux UGT.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs.

La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

Test de perte de valeur

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux extrapolés sont ceux de la 5ème année actualisée à l'infini, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution issues des tendances dégagées sur les exercices passés, les exercices en cours et le budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe.

Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

E – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité propre des immobilisations. Les durées d'utilité appliquées sont les suivantes :

- Construction..... 20 et 33 ans
- Matériel et outillage, matériel informatique de 3 à 10 ans
- Matériel informatique destiné à la location de 2 à 3 ans
- Matériel de transport..... de 3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau de 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations de 3 à 10 ans

Contrat de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrat de location financement.

Les biens loués en vertu de contrats qualifiés de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant, à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre. L'activation de contrats de location financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat.

F – ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués au coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur de chaque participation est appréciée sur la base de critères économiques et financiers issus des dernières situations comptables et des perspectives de développement de ladite société. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est alors constituée.

G – STOCKS ET EN-COURS

Conformément à la norme IAS 2 «Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO.

Le coût de revient des stocks de marchandises inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues.

H – CREANCES DOUTEUSES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. A chaque clôture, ces créances font systématiquement l'objet d'une analyse au cas par cas en vue d'identifier spécifiquement les créances douteuses. Ces dernières font l'objet d'une dépréciation à hauteur du risque d'irrecouvrabilité calculé sur le montant hors taxes. Par ailleurs, il est constitué une dépréciation en fonction de l'ancienneté des créances.

I – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de clôture est inférieur au coût d'acquisition.

J – REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Selon IFRS 3, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la différence entre la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Au moins une fois l'an, le Groupe met en œuvre des tests de perte de valeur au titre de ses actifs incorporels.

K – IMPOTS DIFFERES SUR FILIALES ETRANGERES

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés qui sont constatés au bilan et au compte de résultat sont calculés selon la méthode du report variable et résultent :

- des charges et produits pris en compte dans le résultat fiscal au cours d'exercices différents de ceux des comptes annuels ;
- des retraitements et éliminations propres à la consolidation ayant un impact sur le résultat ou les capitaux propres.

Un crédit d'impôt au titre des déficits fiscaux reportables est constaté lorsque la société concernée devient bénéficiaire ou s'il existe une très forte probabilité qu'elle se trouve dans une situation bénéficiaire au cours des exercices suivants.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS constate un impôt différé sur les écarts d'évaluation apparaissant lors de l'acquisition d'une entreprise par le Groupe.

L – AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les écarts résultants du changement d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres.

En dehors des indemnités de fin de carrière, il n'existe aucun autre engagement à provisionner au titre des avantages au personnel.

M - LES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Selon les règles du Groupe, les différentes sociétés ne doivent prendre aucune position spéculative en matière financière.

Par conséquent, tous les instruments dérivés conclus par les sociétés du Groupe ne sont là qu'à des fins de couverture et suivent ainsi le principe de la comptabilité par couverture. Dès l'origine un contrat swap est affecté à la couverture d'un emprunt spécifique, avec la même durée et les mêmes échéances.

En matière de risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux variables sont valorisés au coût qui correspond à la juste valeur de marché. Les swaps et les Caps qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de leurs valeurs sont enregistrées directement en capitaux propres sur la « juste valeur des instruments dérivés » sur le tableau de variation des capitaux propres.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est la valeur de marché. Cette valeur de marché communiquée par les banques est calculée par l'actualisation des flux futurs de taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

4. SOCIETES CONSOLIDEES

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT		% INTERET			METHODE DE CONSO	SECTEURS D'ACTIVITE		
NOMS	SIEGES	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2017	A	B	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Courbevoie 92400 N° SIREN 969 504 133	SOCIETE CONSOLIDANTE					HOLDING	
SACIPRINT	Courbevoie 92400 N° SIREN 321 044 992			100,00	IG		*	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Bruxelles 1050 BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	IG	*		
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Courbevoie 92400 N° SIREN 955 510 029	100,00	100,00	100,00	IG	*		
FIDUCIAL OFFICE STORES	Courbevoie 92400 N° SIREN 358 501 633	100,00	100,00	100,00	IG		*	
FOS Espagne	Barcelone 08010 Espagne	100,00	100,00	100,00	IG	*		
FOS Luxembourg	Luxembourg L 1952 Luxembourg	100,00	100,00	100,00	IG	*		
VEOPRINT	Courbevoie 92400 N° SIREN 430 050 641	100,00	100,00	100,00	IG		*	

A : Distribution - B : Autres activités - IG : Intégration Globale

A - Variations de périmètre

Au cours de l'exercice le périmètre n'a subi aucune modification.

B – Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 30 septembre.

5. NOTES COMPLEMENTAIRES AUX COMPTES CONSOLIDES

5.1. Notes complémentaires aux comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations incorporelles et Goodwills

Les mouvements des valeurs brutes et des dépréciations cumulées s'analysent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	30/09/2016	Augment.	Dimin.	30/09/2017
<i>Valeur brute</i>				
Goodwill	63 277			63 277
Autres immobilisations incorporelles	2 679	199	37	2 841
Valeur brute	65 956	199	37	66 118
<i>Amortissements et dépréciations</i>				
Goodwill	686	160		846
Autres immobilisations incorporelles	2 117	242	37	2 322
Amortissements et dépréciations cumulés	2 803	402	37	3 168
Valeur nette	63 153	-	-	62 950

Ventilation des Goodwills :

UGT (en K€)	Valeur brute	Provision cumulée	Valeur nette 2017
Distribution	55 415	846	54 569
Autres Activités	7 862		7 862
Total	63 277	846	62 431

Sont affectés en Goodwills :

- d'une part, les écarts d'acquisition existant sous l'ancien référentiel CRC 99-02 pour des valeurs nettes de 10,3 M€ (Distribution) et 7,4 M€ (Autres activités) ;

- d'autre part, les anciennes parts de marchés, concernant les branches distribution et autres activités, reclassées désormais en Goodwill pour un montant de 44,7 M€.

- Test de valeur des goodwills :

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Les UGT (unités génératrices de trésorerie) correspondent aux principales activités du Groupe et notamment l'activité distribution de fournitures de bureau qui représente plus de 95 % du CA consolidé.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les tests sont réalisés début décembre de manière à pouvoir disposer des comptes de l'exercice sous revue, des budgets de l'exercice suivant et des premières tendances issues du nouvel exercice.
- Le goodwill affecté à l'activité distribution représente 55,4 M€ en valeur brute et 54,6 M€ en valeur nette.
- La valeur retenue à la clôture au titre de la valeur recouvrable est la valeur d'utilité.
- Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :
 - Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2018 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans
 - Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,5%
 - Taux d'actualisation de 8%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (1,7%), d'une prime de risque marché actions (5,3%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2017, à l'exception du goodwill affecté sur notre activité au Luxembourg que nous avons déprécié de 160 K€.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT activité distribution de fournitures de bureau, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 13,9 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 15,1 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	30/09/2016	Autres mouvements	Augment.	Dimin.	30/09/2017
<i>Valeur brute</i>					
Terrains, constructions	190			176	14
Installations techniques	3 673		2 921	1 401	5 193
Autres immobilisations corporelles	6 987	37	219	193	7 050
Avances et acomptes sur immobilisations	37	- 37			-
Valeur brute	10 887	-	3 140	1 770	12 257
<i>Amortissements et dépréciations</i>					
Terrains, constructions	191			176	15
Installations techniques	3 498		386	1 401	2 483
Autres immobilisations corporelles	5 406		300	187	5 519
Amortissements et dépréciations cumulés	9 095	-	686	1 764	8 017
Valeur nette	1 792				4 240

Contrat de crédit bail au 30/09/2017

En K€	VB	Amort.	VNC
Autres immos corporelles	2 899	313	2 586

Note 3 : Actifs financiers non courants

(En milliers d'euros)	30/09/2016	Augment.	Dimin.	30/09/2017
<i>Valeur brute</i>				
Autres titres immobilisés	10			10
Dépôts et cautionnements	1 237	34	32	1 239
Prêts organismes collecteurs du 1% logement	1 716	95	51	1 760
Autres Immobilisations financières				-
Valeur brute	2 963	129	83	3 009
<i>Dépréciations</i>				
Autres titres immobilisés	3			3
Dépôts et cautionnements				-
Prêts organismes collecteurs du 1% logement				-
Depréciations cumulées	3		-	3
Valeur nette	2 960			3 006

Note 4 : Stocks

L'évolution des valeurs brutes et des dépréciations est la suivante :

	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Stocks de marchandises	12 645	13 614	12 783
Autres stocks (1)	199	122	115
Valeur brute	12 844	13 736	12 898
<i>Dépréciations</i>	1 586	1 279	1 644
Valeur nette	11 258	12 457	11 254

(1) Il s'agit de stocks d'emballages pour FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

Au 30/09/2016	1 279
Dotations	1 417
Reprises	- 1 110
Au 30/09/2017	1 586

Les reprises de dépréciations des stocks sont justifiées par les mises au rebut des produits obsolètes et par les ventes réalisées sur des produits dépréciés.

Note 5 : Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2017	30/09/2016	
Avances et acomptes versés	174	80	94
Créances Clients	33 229	33 407	- 178
Autres créances:			
Créances sociales	100	173	- 73
Créances fiscales	2 546	2 463	83
Comptes courants	886	891	- 5
Créances s/cession immobilisations			-
Débiteurs divers	3 291	2 580	711
Créance fiscale IS	4	3	1
Charges constatées d'avance	1 649	164	1 485
Sous total autres créances	8 476	6 274	2 202
TOTAL	41 879	39 761	2 118

L'ensemble de ces postes a une échéance à moins d'un an, exception faite des avances sur frais de déplacement consenties au personnel dont le montant est peu significatif et ne donne donc pas lieu à actualisation.

Evolution des dépréciations :

	30/09/2016	Dotations	Reprises	30/09/2017
Dépréciations sur clients	604	153	91	666
Provision autres débiteurs	3			3
TOTAL	607	153	91	669

Les reprises de dépréciations des créances clients sont liées soit aux encaissements reçus, soit aux pertes définitives constatées sur ces créances.

Note 6 : Information sur le capital

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Au 30 septembre 2017, le capital s'élève à 22 000 000 €. Il est composé de 2 169 232 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 10,14 €.

Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

Note 7 : Intégration fiscale et impôts différés

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration dans le cadre de son périmètre français.

Cette convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Les sociétés concernées, bien qu'intégrées fiscalement, constatent dans leurs résultats, à compter de cet exercice, les produits liés au CICE.

Aucun impôt (exigible ou différé) ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2017 au titre du périmètre français.

Les impôts différés s'appliquant aux filiales étrangères concernent uniquement le retraitement des fonds de commerce.

Les impôts différés du Groupe (France et étranger) correspondent à :

en K€	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Différences temporaires fiscalités locales:			
Organic			
Participation des salariés			
Provisions congés payés			
Provisions pour départ à la retraite			
Provisions pour réparations			
Retraitement crédit-bail			
Retraitement dépréciations fonds de commerce	330	- 320	- 264
Autres retraitements			
Impôts différés nets	330	- 320	- 264
Actifs d'impôts différés			
Passifs d'impôts différés	- 330	- 320	- 264
Impôts différés nets	- 330	- 320	- 264

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

La base d'impôts différés sur les filiales intégrées est :

Base impôts différés sociétés françaises en K€	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Différences temporaires fiscalités locales:			
Organic		198	203
Participation des salariés			
Provisions congés payés			
Provisions pour départ à la retraite	- 1 706	- 1 950	- 1 532
Provisions pour réparations	649	649	1 668
Retraitement crédit-bail	- 12	- 25	- 325
Retraitement provisions fonds de commerce	- 38	- 42	- 1 359
Autres retraitements	702	687	173
TOTAL BASE ID	- 405	- 433	1 200

Charge d'impôt

	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Impôts exigibles	4	7	4
Impôts différés	10	56	10
Total	14	63	14

Note 8 : Provisions pour risques et charges

	30/09/2016	Ecart actuariels	Dotation	Reprises		30/09/2017
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et risques	1 832		118	483	511	956
Provisions avantages au personnel - IFC	2 224	- 231	14	1	16	1 989
Provisions pour autres charges	46		41		46	41
TOTAL	4 102	- 231	173	484	573	2 986

Les provisions pour risques et charges couvrent principalement au 30 septembre 2017 :

- Des risques sociaux liés notamment à des procédures individuelles ou collectives engagées au 30 septembre 2017 pour environ 806 K€. Les provisions pour litiges ont été appréhendées après analyse des risques effectuée avec les conseils de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS
- Des risques liés à des procédures commerciales et à des risques divers pour 150 K€

Mouvements des provisions pour litiges et risques sur l'exercice :

	Dotations	Reprises
Risques liés au personnel	56	800
Risques commerciaux		
Risques divers	62	194
TOTAL	118	994

Avantages au personnel

En outre, les provisions relatives aux indemnités de fin de carrière ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IAS 19 pour un montant de 1,7 M€.

Hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière :

- Taux de rotation :
 - o Très faible si < à 5%
 - o Faible entre 5 et 10%
 - o Moyen entre 10 et 15%
 - o Fort si + 15%
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Augmentation des salaires : 1% constant
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de Charges sociales : Entre 34 % et 41 % selon la CSP
- Taux d'actualisation Iboxx Euro Corporates AA 10+ : 1.54 %
- Base : départ volontaire
- Table de mortalité par génération de 2005 (TGH05 et TGF05) distinguant les hommes et les femmes.
- Les conventions collectives :
 - o Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique
 - o Imprimerie de labeur et industries graphiques.

	30/09/2016	Ecart actuariels	Dotation	Reprises		30/09/2017
				Utilisées	Non utilisées	
Médailles du travail	274		11	1		284
Provisions pour IFC	1 950	- 231	3		16	1 706
TOTAL	2 224	- 231	14	1	16	1 989

Note 9 : Passifs financiers

Les échéances des passifs financiers sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	MONTANT	ECHEANCES		
		1 an	Entre 1 an et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	600	600		
Dettes participations salariés	-			
Dettes financières diverses	7	7		
Dettes financières crédit bail	2 598	402	1 664	532
Concours bancaires courants	717	717		
ICNE	-			
TOTAL	3 922	1 726	1 664	532

Analyse par devises

(En milliers d'euros)	TOTAL	Devises	
		Euros	Autres devises
Emprunts auprès des étab. de crédit	600	600	
Dettes participations salariés	-	-	
Dettes financières diverses	7	7	
Dettes financières crédit bail	2 598	2 598	
Concours bancaires courants	717	717	
ICNE	-	-	
TOTAL	3 922	3 922	-

Analyse par taux

(En milliers d'euros)	TOTAL	Taux	
		Fixe	Variable Swapé
Emprunts auprès des étab. de crédit	600		600
Dettes participations salariés	-	-	
Dettes financières diverses	7		7
Dettes financières crédit bail	2 598	2 598	
Concours bancaires courants	717	717	
ICNE			
TOTAL	3 922	3 315	607

Crédit bail

Nombre de contrats	VNC	Montant CRD	Redevances		
			A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
1	2 586	2 598	402	1 664	532

* CRD = Capital Restant Dû

Les redevances sont calculées sur base du taux en vigueur au 30/9/2017

Instruments financiers

Les contrats SWAP ont été mis en place dans le seul but de couvrir le risque de taux variable des emprunts souscrits par le Groupe Fiducial Office Solutions.

Les contrats de Swap sont souscrits par la société Holding.

La juste valeur des contrats de Swap souscrits par le Groupe pour couvrir ses taux d'intérêts est déterminée à partir des évaluations périodiques communiquées par les établissements bancaires.

Au 30/09/2017, la juste valeur de nos contrats de Swap est de - 7 K€.

Note 10 : Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'Euros	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2017	30/09/2016	
Dettes fournisseurs	26 915	26 614	301
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sociales	4 155	4 263	- 108
Dettes fiscales	5 343	4 563	780
Autres dettes	4 356	4 791	- 435
TOTAL	40 769	40 231	538

Les autres dettes correspondent principalement aux soldes créditeurs clients, aux remises, rabais, ristournes à établir et aux autres créditeurs.

Note 11 : Dettes sur immobilisations

Néant

Note 12 : Détail des actifs et passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers par catégorie au 30 septembre 2017 se détaillent comme suit :

En milliers d'Euros	Au 30/09/2017 valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers						Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers	
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Prêts et créances		Dérivés de couverture de flux de trésorerie
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres titres immobilisés	7	-	-	7	-	-	-	-	
Prêts versés 1% logement	1 761						1 761		
Dépôts et cautionnement	1 238	-	-	-	-	-	1 238	-	
Autres immobilisation Financières	-							-	
Actifs non courants nets	3 006	-	-	7	-	-	2 999	-	
Avances et acomptes versés	174	-	-	-	-	-	174	-	
Clients	32 563	-	-	-	-	-	32 563	-	
Créances diverses	8 476	-	-	-	-	-	4 277	4 199	
Trésorerie	1 782	-	-	-	-	-	1 782	-	
Actifs courants nets	42 995	-	-	-	-	-	38 796	4 199	

En milliers d'Euros	Au 30/09/2017 valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	
			Equivalent de trésorerie	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Passifs long terme	2 196	2 196	-	-	-	-
Passifs non courants	2 196	2 196	-	-	-	-
Passifs financiers court terme	1 726	1 726	-	-	-	-
Fournisseurs	26 915	26 915	-	-	-	-
Autres dettes courantes	9 498	4 155	-	-	-	5 343
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	4 356	4 356	-	-	-	-
Passifs courants	42 495	37 152	-	-	-	5 343

La valeur comptable des actifs et passifs financiers est représentative de leur juste valeur.

5.2. Notes complémentaires au compte de résultat

Note 13 : Analyse du Chiffres d'Affaires

Par type de revenus, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Ventes nettes de produits	175 433	177 355	177 142
Ventes nettes de services	5 202	6 013	6 079
TOTAL	180 635	183 368	183 221

Note 14 : Données sectorielles par secteur d'activité

Conformément aux critères d'identification de la norme IFRS 8, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS présente une information selon 2 secteurs d'activité.

Secteurs d'activité (En milliers d'euros)	30/09/2017			30/09/2016		
	Distribution	Autres	Total Consolidé	Distribution	Autres	Total Consolidé
Chiffres d'affaires externes	172 977	7 658	180 635	175 089	8 279	183 368
Ventes intersectorielles	7 524	1 480	9 004	8 116	1 583	9 699
Résultat opérationnel courant	3 306	- 1 034	2 272	3 196	- 937	2 259
Coûts de l'endettement financier net	- 53	- 65	- 118	- 20	- 161	- 181
Autres charges et produits opérationnels	- 14	- 15	- 29	- 1 058	- 975	- 2 033
Total Actif	113 847	10 599	124 446	110 205	10 719	120 924
Total Passif (hors capitaux propres)	44 934	3 073	48 007	42 732	4 099	46 831
Charges d'amortissements	598	331	929	326	382	708
Autres charges calculées nettes (provisions)	- 338	- 31	- 369	686	26	712
Investissements de l'exercice	3 262	206	3 468	921	254	1 175

Note 15 : Autres produits et charges opérationnels

Ils se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Produits exceptionnels	343	152	229
Produits cessions immobilisations	114	18	60
Reprises de provisions pour risques et charges	1 058	885	2 419
AUTRES PRODUITS	1 515	1 055	2 708
Charges exceptionnelles	1 122	1 439	1 673
VNC immobilisations cédées	90	6	81
Dotations aux provisions pour risques et charges	332	643	1 005
AUTRES CHARGES	1 544	2 088	2 759
Autres produits et charges opérationnels	- 29	- 1 033	- 51

5.3. Autres notes :

5.3.1. Transactions avec les parties liées et rémunération des principaux dirigeants

A- Transactions avec les parties liées :

Nature des transactions (en milliers d'euros)	Montants au compte de résultat au 30/09/2017		Montants au compte de résultat au 30/09/2016	
	Éch.	Parties liées	Éch.	Parties liées
Actifs courants:				
Créances clients	< 1an	1 314	< 1an	1 232
Créances diverses - Compte courant	< 1an	886	< 1an	891
Passifs courants:				
Dettes fournisseurs	< 1an	2 088	< 1an	1 778
Au compte de résultat:				
Chiffre d'Affaires - Vente de marchandises		8 753		8 103
Charges externes - Loyers, redevance, location matériel		8 823		10 832
Charges financières		41		33
Produits de trésorerie		17		8

B- Rémunération des principaux dirigeants

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions exercées auprès des sociétés du Groupe.

Les rémunérations brutes versées aux membres du Comité de direction au titre de l'exercice 2016/2017, prises en charge par le Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, s'élèvent à 431 K€.

5.3.2. Effectifs par catégorie et par activité

PAR CATEGORIE	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Cadres	226	234	263
Agents de maîtrise	47	44	36
Employés et ouvriers	455	466	468
TOTAL	728	744	767

PAR SECTEUR D'ACTIVITE	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Distribution	686	703	721
Autres activités	42	41	46
TOTAL	728	744	767

5.3.3. Engagements hors bilan

	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
ENGAGEMENTS DONNES(*)			
Avals, cautions	1 044	1 044	1 044
Autres engagements donnés	30 763	24 972	24 380
Frais financiers sur emprunts garantis	12	19	74
TOTAL	31 819	26 035	25 498
<i>*dont parties liées</i>	30 763	24 972	24 380
ENGAGEMENTS RECUS			
Avals, cautions, garanties reçus	1 000	1 000	1 000
Autres			
TOTAL	1 000	1 000	1 000

Dettes garanties par des sûretés réelles

(en milliers d'euros)	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Emprunts garantis par des sûretés réelles	600	1 200	1 800

5.3.4. Engagements donnés aux établissements de crédit au 30 septembre 2017

Etablissement de crédit	Montant d'origine	Garantie
Emprunt n° 1	3 000	A et B

A : nantissement de fonds de commerce

B : caution solidaire

Les emprunts contractés par FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne font pas l'objet de covenants.

5.3.5. Facteurs de risques financiers

L'analyse des risques financiers est développée au paragraphe 13 « Gestion des risques » du rapport d'activité

5.3.6. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.